

LE MOT DU PRÉSIDENT



Rennes Métropole

Emmanuel Couet,
Président de l'Audiar
Président de Rennes Métropole

“ En 2019, l'agence continuera d'être très présente sur ses cœurs de missions que sont les observatoires, l'appui à la définition et au suivi des politiques territoriales, la planification et l'aménagement, l'économie... Au-delà, l'Audiar se mobilisera également en 2019 et 2020 sur quatre sujets particulièrement porteurs d'enjeu pour la Métropole de Rennes et les autres EPCI membres de l'agence :

1/ L'Audiar continuera à être un vecteur de développement des coopérations entre territoires et d'appui en termes d'ingénierie à ses nouveaux membres.

L'intégration de Saint-Malo Agglomération et de Dinan Agglomération dans le tour de table de l'Audiar en 2018 se traduira concrètement en 2019 avec des études d'intérêt partagé sur les thématiques notamment du tourisme et de l'habitat.

Dans la suite du Pacte Métropolitain d'Innovation, pour lequel Rennes Métropole et l'État ont initié une démarche de Contrat de coopération avec les EPCI de l'aire urbaine élargie aux agglomérations de Saint-Malo, Fougères, Vitry et Redon, l'Audiar réfléchira en particulier aux enjeux d'une mobilité intelligente alternative à la voiture solo, aux défis à relever et à la manière d'y répondre avec une ingénierie adaptée. Elle s'inscrira pour ce faire dans le cadre de l'appel à projet « Territoires d'Innovation » pour lequel Rennes a été présélectionnée.

2/ Pour aider nos territoires à se projeter dans l'avenir et nous éclairer sur les trajectoires possibles, l'Audiar poursuivra son travail prospectif et ses réflexions sur le développement de la métropole à horizon 2050.

L'agence s'interrogera en particulier sur le modèle de résilience de la ville archipel à 30 ans compte tenu des transitions énergétique et climatique, et de ses perspectives de croissance démographique. Ses réflexions porteront également sur la place de la 2^{ème} ceinture (anneau métropolitain) et des villes qui la bordent dans le développement urbain futur de la métropole et dans ses relations avec son hinterland. Elle abordera aussi la question de l'avenir du secteur Sud-Ouest, un secteur stratégique du SCoT du Pays de Rennes.

3/ L'économie et la recherche de relais de croissance resteront aussi un sujet majeur pour l'Agence.

Avec notamment l'approfondissement des travaux sur la cybersécurité et la défense. Secteurs stratégiques de développement de l'emploi en Ille-et-Vilaine, ils seront étudiés en lien avec les acteurs économiques concernés pour anticiper les évolutions à venir de cet écosystème, les leviers à activer pour favoriser son développement et son ancrage dans le territoire.

4/ Dernier point à relever, il s'agit du positionnement de l'agence en tant qu'outil de développement de projets partagés et d'expression d'enjeux communs entre les SCoT et EPCI du département.

Au-delà du Contrat de coopération sur les mobilités intelligentes, l'Audiar sera fortement impliquée, avec la DDTM35, pour aider l'ensemble de ces territoires à s'entendre sur une charte d'urbanisme commercial fixant les règles du développement commercial entre les SCoT. Elle devrait également, dans ce cadre, continuer à appuyer les membres de l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine dans l'élaboration d'engagements partagés pour la BreizhCOP et le futur SRADDET régional.

L'année sera donc une année particulièrement dense et riche.

Bons travaux à tous ! ”